

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم :

92

0009

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P. 826

RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

92-0009

VETEMENTS DE NUIT EN SUISSE

92.5.00 92.0009

Désignation du produit Chemises de nuit et pyjamas, de coton, en fibres synthétiques ou artificielles, ou en autres matières textiles.

Codification douanière suisse (Système harmonisé, adopté en 1988) 610721, 610722, 610729, 610831, 610832, 610839, 620721, 620722, 620729, 620821, 620822, 620829.

		1988	
		Q	V
	(Q = tonnes V = millions de FS)		
Importations	Pour hommes, en bonneterie	365	14,11
	Pour hommes, autres qu'en bonneterie	55	2,71
	Total, vêtements de nuit pour hommes	420	16,82
	Pour femmes, en bonneterie	913	41,72
	Pour femmes, autres qu'en bonneterie	72	5,45
	Total, vêtements de nuit pour femmes	949	47,17
	Importations totales (hommes et femmes)	1366	64,00
Exportations	Vêtements de nuit pour hommes	230	16,21
	Vêtements de nuit pour femmes	457	39,75
	Exportations totales (hommes et femmes)	687	55,96

Taux de conversion en 1988 (FS 1 = \$US 0,68)

Ventilation des importations de 1988, par grande sous-position du Système harmonisé, en millions de FS.

610831 Chemises de nuit et pyjamas de coton pour femmes, en bonneterie : 36, dont : Rép. féd. d'Allemagne (16), Hong-Kong (7), Autriche (5), Chine (1), Prov. de Taïwan (1), Turquie (0,8), ainsi que Grèce, Thaïlande, Malaisie, Macao, Rép. de Corée, Brésil et Indonésie.

610721 Chemises de nuit et pyjamas de coton pour hommes, en bonneterie : 14, dont : Rép. féd. d'Allemagne (4), Autriche (3), Thaïlande (1), Portugal (0,5), Rép. de Corée (0,37) et Italie (0,35), ainsi que Inde, Chine et Macao.

* Ce profil de marché est établi par le CCI.

Les importations relevant des autres sous-positions du Système harmonisé sont de moindre importance (moins de 1 milliard de FS), sauf en ce qui concerne les articles suivants :

610832	Vêtements de nuit pour femmes, en bonneterie, en fibres synthétiques ou artificielles : 5,00
620721	Vêtements de nuit pour hommes, autres qu'en bonneterie, de coton : 2,46
620821	Vêtements de nuit pour femmes, autres qu'en bonneterie, de coton : 1,87
620822	Vêtements de nuit pour femmes, autres qu'en bonneterie, en fibres synthétiques ou artificielles : 2,29.

Caractéristiques du marché

Le segment du marché que représentent les vêtements de nuit semble peu soumis aux tendances de la mode. L'assortiment de pyjamas, de chemises de nuit pour hommes et, dans une moindre mesure, de chemises de nuit pour femmes, que l'on trouve en Suisse est plutôt classique. Il semblerait toutefois que les pyjamas pour hommes en bonneterie confectionnés à 100 % dans du coton élastique aient supplanté les articles en tissés traditionnels. On trouve encore les deux sortes d'articles dans la plupart des magasins. Outre les bleus et les blancs que les hommes ont toujours préféré, de nouveaux coloris ont fait leur apparition, par exemple des gris, bleus ou verts clairs. En ce qui concerne les vêtements de nuit pour femmes, leur diversité est plus grande, même si, pour l'essentiel, le traditionnel l'emporte aussi dans cette catégorie. Les "maxi T-shirts" en pur coton sont toujours très demandés par les jeunes filles, mais les chemises de nuit traditionnelles en polyester et nylon n'en continuent pas moins de se vendre. Les articles en soie, beaucoup plus chers, sont généralement achetés par des femmes plus âgées. Le blanc, le rose et, dans une moindre mesure, le rouge paraissent être les couleurs préférés des femmes pour les vêtements de nuit.

Prix

Les prix au détail des vêtements de nuit pour femmes en textiles mélangés (coton et fibre synthétique ou artificielle) vendus dans les grands magasins varient entre FS 30 et FS 60.

Les "maxi T-shirts" de coton coûtent entre FS 15 et FS 40.

Les articles en soie sont beaucoup plus chers (FS 100 à FS 200).

Les pyjamas pour hommes en bonneterie de coton coûtent de FS 40 et FS 90, les articles classiques en coton tissé étant quelque peu plus chers.

Les marges varient en fonction des articles et aussi des circuits de distribution. Au niveau des grossistes, elles sont d'ordinaire de 30 % à 35 %. Au niveau du détail, les "boutiques" prennent des marges plus importantes que les magasins à succursales multiples disposant de leur propre organisme importateur (Manor, Spengler, Jelmoli, Veillon, etc...). Dans cette catégorie, les marges sont en général de 100 %. Les magasins populaires (AMB), pratiquent les marges les plus basses.

Accès au marché

En Suisse, les droits de douane se calculent sur la base du poids brut. Les importations de vêtements de nuit en provenance des pays membres de la CEE ou de l'AELE en sont exonérés.

Les droits prélevés sur les vêtements de nuit importés d'autres pays sont les suivants (FS/100 kg) :

610721, 610831	:	175
620721	:	280
62082110	:	290
62082190	:	450
610839, 610729	:	515
610832, 610722	:	585
620722	:	720
62082210, 620729	:	760
62082290	:	920
62082910	:	1600
62082990	:	1760

Dans le cadre du Système généralisé de préférences, les pays en développement (sauf Hong-Kong, Macao et plusieurs pays socialistes) bénéficient d'une réduction de 50 % sur ces taux, tandis que les importations en provenance des pays les moins avancés sont admises en franchise.

Circuits de distribution

Les magasins à succursales multiples se chargent en général d'importer directement eux-mêmes de l'étranger. Les détaillants spécialisés achètent les vêtements de nuit soit à des représentants qui leur rendent visite pour prendre leurs commandes, soit à des grossistes spécialisés et réputés. Bon nombre de ces représentants et grossistes suisses présentent leurs collections toute l'année durant au Textile Mode Centre de Zürich. Des acheteurs de magasins à succursales se rendent également à ce centre pour compléter les collections qu'ils importent eux-mêmes, bien que les prix soient souvent beaucoup plus élevés.

Les vêtements de nuit sont pour l'essentiel écoulés au détail dans les grands magasins, dans des magasins spécialisés et par des maisons de vente par correspondance. Les grands magasins sont de plus en plus fréquentés par des clients de la jeune génération, tandis que les clients d'un âge plus avancé (30 ans ou plus) préfèrent encore et toujours les magasins spécialisés.

Pratiques commerciales

Les commandes sont passées sur présentation d'échantillons. La lettre de crédit représente le mode de paiement le plus usité dans le cas des importations en provenance de pays en développement. Les livraisons se font à peu près huit semaines après l'établissement de la lettre de crédit. Les marchandises importées le sont souvent en valeur f.o.b. D'après les commerçants interrogés, la subdivision de l'année en deux saisons d'achat (été et hiver) n'existe plus et les importateurs passent leurs commandes toute l'année durant, ce qui a pour conséquence d'amoinrir le risque et de réduire les frais. Les clients suisses sont connus pour être très exigeants quant aux normes de qualité et aux délais de livraison.

Emballage

Les vêtements de nuit sont en général emballés dans des sacs de polypropylène ou de polyéthylène transparents. Ces sacs sont expédiés dans des boîtes en carton ondulé.

Promotion des ventes

Des salons et foires textiles se tiennent à Zürich, Lausanne et Ostermündingen. Au Textile Mode Centre à Zürich, les commerçants suisses peuvent exposer en permanence leurs articles textiles. Ce centre, devenu la principale vitrine des produits textiles offerts à la vente dans le pays, attire de nombreux détaillants qui viennent y passer leurs commandes. Il est également possible de rencontrer les acheteurs suisses aux principaux salons et foires européens spécialisés, par exemple le Salon international du prêt-à-porter féminin, qui se tient en septembre à Paris, et l'IGEDO Dessous, à Düsseldorf. L'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne, peut aider les exportateurs des pays en développement et appuyer leurs efforts pour s'implanter sur le marché suisse.

Possibilités du marché

Les articles textiles vendus en Suisse sont importés à 85 %. Les exportateurs des pays en développement ne devraient pas sous-estimer le potentiel de ce marché, mais il leur faut aussi tenir compte du fait que les consommateurs suisses sont extrêmement exigeants en matière de qualité. Pour exploiter ce potentiel, il est indispensable que les pays en développement soient capables de suivre les tendances de la mode en ce qui concerne le style, les matières et les couleurs. La création d'une entreprise conjointe s'avère souvent le moyen le plus facile pour aborder les marchés européen et suisse de l'habillement.

69296(S)

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC



ISN	69296
NONAT A 110	
NAC A 090	92.00.09
CODBI A 121	
COTRA A 122	
NIVUD A 131	(A) M C
NIVSO A 132	M C (S)

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD										
INDEX A 010	A T T									
NAME A 020										
STATUT A 150	C	D								
PAYS PROD. A 160	MA									
TYPE BIBL. A 171	J									
INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTE(S) INCLUDE(S)	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	
A 172	K	L	(N)	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120 AUTEUR ET AFFIL	
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Centre Marocain de Promotion des Exportations / Carablonia / MA
	A 230 TITRE UD	Vetements de nuit en suisse.
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S/)	A 310 AUTEUR	
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR	
	A 330 TITRE DOCUM GENER	
	A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	Bulletin d'Informations Economiques et Commerciales.
A 420 VOLNUM	no 107.	A 430 ISSN

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

A 540 LGEUD	Fr	A 560 LANRES	
A 611 NEDIT	Sim	A 613 CPEDI	: :-
A 612 VEDIT		A 630 ANNEE	1989
A 620 DATE	Dec. 1989	A 642 COLLN	tabd.
A 641 COLLP	P. 45 - 48	A 670 EDITN	
A 650 NODOC		A 711 REUNN	
A 660 ISBN		A 712 REUNV	
A 713 REUNP		A 714 REUND	
A 720 THESE		A 730 A 740	Brevet : utiliser le bordereau 2 : "Données complémentaires" Projet
A 810 DISFO		A 820 NOTES	

ZONES B ET C

B 110 ISO COGEO	G;H; ; ; - ; ; ; ; - ; ; ; ; - ; ; ; ;
--------------------	--

B 120 à B 170 : utiliser le Bordereau 2

B 210 - DESC:

/ VETEMENT DE NUIT /, / SUISSE /, / VOLUME DES IMPORTATIONS /,
/ VOLUME DES EXPORTATIONS /, / PRIX /, / RESEAU DE DISTRIBUTION /.

B 320 - RESUM

caractéristiques du marché suisse pour les vêtements
de nuit, la valeur et la quantité des importations et des
exportations, les droits de douane et le mode de distribution
des articles, les salons et foires pour la promotion du marché.

MAROC - Codes spécifiques

C 410 GEO		C 430 HYL	
C 420 GLG			
C 440 STR			
C 450 BOT			
C 460 CHR			
C 470 OFF			
C 480 STAT			

92-5-80 92-0013

(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10)

FIN

النهاية

8

مشاهد

VUES